



DÉCLARATION

Groupe Maintenance

Y aura-t-il *Le Figaro* daté 12 juin 2010 ?

La direction de *L'Imprimerie* par lettre recommandée AR, tente de vouloir procéder au plus tard le 11 juin prochain au licenciement de notre Camarade Xavier DIMIER Technicien de Maintenance titulaire à Roissy Print, alors que les discussions paritaires en cours ne sont pas finalisées.

Elle lui propose comme solution d'adhérer au dispositif IMPRIME, que celui-ci refuse.

Depuis des mois notre syndicat fait des propositions qui visent à trouver des solutions acceptables et acceptées par nos adhérents de cette entreprise.

Le règlement définitif des emplois du siège et de l'imprimerie devant être globale, des solutions ont déjà été acceptées et mises en place pour certains.

Le protocole d'accord signé pour *L'Imprimerie* par notre syndicat est clair !

Il est conditionné par le règlement de sureffectif à la Maintenance notamment par la proposition de reclassement dans le groupe.

Notre syndicat n'a pas signé le plan social IMPRIME pour plusieurs raisons : une des principales, étant qu'il offre la possibilité aux directions de licencier des titulaires juniors.

Nous ne l'avons jamais accepté ! Et nous ne l'accepterons jamais !

Nous tenons à rappeler que notre syndicat, il n'y a pas si longtemps a obtenu, après 24 heures de grève, une minute de discussion signée par Mr Francis MOREL président du SPQN, confirmant que pour notre syndicat, l'adhésion au plan IMPRIME est sur la base du volontariat.

Président également du groupe *Le Figaro*, il serai aujourd'hui le premier à rompre cet accord régional...

Que cherchent les directions du *Figaro* et de *l'Imprimerie* ?

Nous interpellons de nouveau les directions, pour renouer le dialogue paritaire.

Qu'elles sachent que cette attaque frontale aura des répercussions immédiates, nous restons vigilant et mobilisés si une telle mesure restait dans l'état.

Nous demandons à tous les élus et représentants syndicaux de toutes les entreprises d'informer nos mandants et de se tenir prêt à réagir immédiatement.

Paris, le 10 juin 2010